VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

QUATORZE BEAUX LOTS

Dans le Premier District.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE Mme HARRIET L. WATT.

No 61,558—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E

Jeudi 23 août 1900,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, daté le 19 juillet 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatorze certains lots de terre dans le Premier district de cette ville dans l'Ist No 795, borné par les rues Ulloa, Commune, Alexandrie et Napoléon et le Nouveau Canal et désignés comme lots Nos six à dix (6 à 10 inclusivement), d'après un plan entre eux fait passé pardevant C. T. Soniat, le 6 mars 1892, et mesurant comme suit

Lots Nos 6, 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 5 pouces de face à la rue Ulloa par 108 pieds de profondeur; lot No 9 mesurant 31 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Ulloa sur 108 pieds de profondeur, lot No 10 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Ulloa sur 108 pieds de profondeur, et celui lot No 10 forme l'encoignure des rues Ulloa et Napoléon; lot Nos 11, 12, 13 et 14 mesurant chacun 34 pieds 7 pouces de face à la rue Napoléon sur 107 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur lot No 15 forme l'encoignure des rues Commune et Napoléon et mesurant 32 pieds de face à la rue Commune sur 124 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Napoléon et 190 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 16 et 31 pieds et 6 pouces dans le fond, lot No 16 mesurant 31 pieds 11 pouces et 8 lignes de face à la rue Commune par 51 pieds 5 pouces et 3 lignes dans le fond, et 190 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 15, et 196 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 17; lot No 17 mesurant 31 pieds et 11 pouces de face sur la rue Commune 31 pieds et 5 pouces dans le fond et 196 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 16, et 200 pieds et 1 pouce sur la ligne du lot No 18; lot No 18 mesurant 31 pieds et 11 pouces de face sur la rue Commune par 31 pieds et 5 pouces dans le fond et 202 pieds et 1 pouce sur la ligne du lot No 17, et 207 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 19; et lot No 19 mesurant 31 pieds et 5 pouces de face sur la rue Commune par 31 pieds et 5 pouces dans le fond et 207 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 18, et 190 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 20. Voyez le plan à la Bourse.

Termes—Comptant; les acquéreurs devront assumer toutes les taxes pour 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et de payer pour l'acte de vente pardevant Lemar C. Quintero, Esq., notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur.

N. B. Robert, Esq., avocat pour l'exécutrice.

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg, Encanteurs, bureau No 334 rue Carondelet et 409 rue Baronne.

22 juil—22 29—août 5 12 19 23

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE,

Nos 8123 et 8125 Avenue St Charles entre l'avenue Carrollton et la rue Hampson.

Succession de Mme Maggie L. Rolling.

No 62,326—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, 16 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 9 juillet 1900, par l'Hon. Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et appartenances de quelque sorte en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'Avenue St Charles, la rue Hampton, l'avenue Carrollton et la rue Dublin, désigné par le numero 21, sur un plan déposé dans le bureau de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 118, ledit lot mesurant 30 pieds de face à l'avenue St. Charles sur une profondeur de 137 pieds 5 pouces 6 1/2 lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, couvert en ardoises. La maison contient sur un côté galerie sur le devant et quatre chambres, et de l'autre cinq chambres et chambre à bain, hangars, citernes, etc. dans la cour, se loue de $8 00 à $10 00 par mois par côté, retiré de la banquette cour sur le devant et banquette pavées en briques.

Conditions—Comptant. 10 0/0 requis au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant U. Mainroi Esq., notaire.

15 juil—15 22 29—août 5 12 au 16.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété No 2109 rue Octavia.

Succession de Frances Dugias, femme, et Wm. P. Robinson, mari.

No 62 711—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune en cette ville, le 6 septembre 1900, à midi, en vertu d'un ordre de vente par l'Hon. Jno. St. Paul, juge de la division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Div. E, il sera vendu: Portion de terre avec bâtisse, etc., dans le 6me District, l'ilet borné par la rue Octavia, avenue Peters, les rues Green (maintenant Liberté) et St. George (maintenant rue Howard) mesurant 30 pieds de face à la rue Octavia sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ladite portion de terre commence à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Octavia et Green (maintenant Liberté). Acquis C. O. Livre 99 p. 431.

Conditions—Comptant. Taxes de 1900 de ville et d'Etat et timbres du Revenu de Guerre et acte de vente pardevant Robert Léger, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 20 0/0 pour lier la vente.

JACOB A. REINACH,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
636 Place Commerciale.

4aout—4 12 19 26—sept 2 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Leibert.

No 62,698—Cour Civile de District, Div. B.

Un Cottage Désirable Simple Et bien placé avec magnifique route pour voitures,

No 1419 rue Français, entre Villeré et Robertson.

Et borné par la rue Champs-Elysées, troisième district de cette ville, contenant à peu près six chambres et toutes les autres commodités.

Jeudi, 6 septembre 1900.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux, 636 Place Commerciale — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 6 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Jno. St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, maintenant en congé, daté d'août le 27 juillet 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Girod, maintenant Villeré, et Jean Baptiste, maintenant Robertson et Champs Elysées, mesurant 40 mesure française 30 pieds de face à ladite rue Français sur 120 pieds de profondeur, étant la moitié la plus près de la rue Girod, maintenant Villeré, du lot numéro 109 de l'ilet 25.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat dues en 1900, et payant pour les timbres du revenu intérieur des Etats Unis. Acte de vente pardevant Robt. J. Maloney, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. E. Hemhauer, avocat.

août—4 9 12 19 26—sept 2 à date.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés avantageusement situées

Dans le Troisième District.

Coin avenue LAFAYETTE et REMPARTS et coin Music et Remparts. Maison double à un étage.

No 902 avenue LAFAYETTE et faisant face à la rue Bourgogne: une élégante bâtisse à un étage, occupée comme magasin et résidence.

Mme E. B. AHLERT, Tutrice naturelle etc. vs H. W. AHLERT et al.

No 60 583—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER — Placide J. Spear encanteur Bureau 13 rue de la Commune, MERCREDI, 5 septembre 1900, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à LEUR BUREAU ET LOUISE No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu en pleine Cour le 25 juin 1900 et signé en pleine Cour le 29 juin 1900 par l'Honorable George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le triangle formé par les rues Bourgogne, Bourgogne, Music et l'avenue Lafayette, désigné comme le lot A, d'après un croquis fait le 30 avril 1900 par Geo. H. Grandjean, voyer, et enregistré dans l'affaire ci-dessus, et mesurant d'après ledit croquis 91 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Remparts, 100 pieds de face à la rue Music, 165 pieds 8 pouces 5 lignes de face à l'avenue Lafayette, et 57 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du fond qui le sépare du lot B.

Les améliorations comprennent un cottage double à un étage contenant 2 chambres et 1 cabinet de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, etc., connu par les Nos municipaux 928 et 930 avenue Lafayette; aussi une cuisine contenant 4 chambres et 1 cabinet connu par le No municipal 923 rue Music.

2. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville dans le triangle borné par les rues Bourgogne, Remparts, Music et l'avenue Lafayette, désigné par le lot B d'après un croquis fait le 30 avril 1900, par Geo. H. Grandjean, voyer, enregistré dans l'affaire ci-dessus et d'après ledit croquis mesure 57 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du fond du lot A, ci-dessus décrit, 167 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Music et 177 pieds 5 pouces 4 lignes sur l'avenue Lafayette le point faisant face à la rue Bourgogne.

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à un étage divisée en magasin et résidence, contenant 8 chambres, citerne etc. connue par le No municipal 902 avenue Lafayette.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant la balance à un et deux ans en billets des acquéreurs, payables à leur ordre et endossés par eux, divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les autres clauses et conditions de sécurité. Les bâtisses sur les lots devront être assurées et les polices transférées aux vendeurs, en cas de non paiement des dits billets. 5 0/0 honoraires d'avocat devront être payés par lesdits acquéreurs. Les taxes de 1900 devront être payées par les acquéreurs, en sus de prix de l'adjudication et aussi les frais de vente et les timbres de guerre qui y sont attachés. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de leur adjudication avec l'encanteur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais des acquéreurs.

Sambola et Ducros Chs. F. Claborne, avocats.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

Denis & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Placement Remunératif ou Jolie Résidence

Dans un quartier aristocratique du Quatrième District.

No 1222 PREMIERE

Entre les rues Camp et Chestnut

Succession de John H. Ludwigsen et femme.

No 53,110—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—MARDI 4 septembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 juillet 1900 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, agissant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Division E maintenant absent en congé la suivante décrite propriété, à savoir—

La résidence à deux étages bien située, No 1222 rue Première, étant la moitié d'une maison double en bois à deux étages, retirée du trottoir et contenant au premier étage doubles salons, escaliers de vestibule, dépense cuisine, chambre à bain, galeries devant et sur le côté, au deuxième étage cinq chambres, galeries devant et sur le côté, citerne, hangar etc. dans la cour. La maison est bien tapissée, à gaz partout, et est désignée comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Première et Deuxième, commençant à une distance de 160 pieds 3 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Camp et Première, mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur 125 pieds, ou plus, de profondeur entre lignes parallèles.

Pas de meilleur emplacement dans le Quatrième District, soit comme placement ou pour résidence.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant John J. Ward, Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.

W. S. Benedict, Jos Brewer avocats.

4 aout—4 5 12 19 26—sept 2 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Etant deux cottages doubles, connus comme les Nos 4920 et 4922 et 4928-4930 rue Perrier, entre les rues Robert et Upperline.

H. H. Converse vs Ferdinand Reusch, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62 679—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville le JEUDI 23 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet connu comme No 313 borné par les rues Coliseé, Perrier, Robert et Upperline, lesdits lots étant numérotés 16 et 18 sur un plan fait par Sidney G. de Lisle, voyer, annexé à un acte passé pardevant M. V. Déjan, notaire, le 25 de juin 1891, lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Perrier par cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. E. Reinhold, avocat pour le plaignant.

21 juillet—21 27—août 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION de Mme MARIE MARTHA WIGGIN,

femme de Emile Bernissant.

No 62,613—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de Propriété No 1342 rue Columbus, en cette ville

Vente à 11 heures A. M.

EN vertu d'un ordre de vente pour payer les dettes de la succession vendu dans l'affaire de ceci signé par l'Hon. John St. Paul, juge de ladite Cour Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, daté 31 juillet 1900 et à moi adressé, moi, August Huard, encanteur duement licencié de cette ville, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI le 5 septembre 1900, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, bâtisse Graham, No 211 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les appartenances de cela situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet connu par les dites rues Columbus, Kerlerec Villere et Marais désigné comme lot No Quatre (4) sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt comme députe voyer de ville le 9 juillet 1858 annexé pour référence à un acte passé pardevant G. de Armas, ancien notaire en cette ville, le 25 mai 1859 et mesurant d'après ledit plan en mesure américaine, 32 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur ladite rue Columbus par 160 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par ladite Mme Marie Martha Wiggin femme de Emile Bernissant avec son propre fonds et égagée dans l'acte passé pardevant Chas. I. Théard, un notaire en cette ville, le 10 décembre 1888, livre de transferts 129, folio 601, sur les termes et conditions suivantes, à savoir:

Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, ou en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la balance en billets portant huit pour cent [8 0/0] par an de date jusqu'au paiement, et devant être garanti par liens de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles. L'acquéreur assumant le paiement au dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes de Ville, d'Etat et toutes autres taxes pour l'année 1900 et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis sur le prix de la vente. L'acquéreur devant déposer avec l'encanteur dix pour cent de son offre au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD, Encanteur,
Bureau 121 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

Voyez le plan à la Bourse.

G. V. Soniat, avocat.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

Jas. A. Brennan et Fille.

Propriétés de Valeur dans le Sixième District.

Succession de Veuve A. F. Grundy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.—No 60,363.

IL SERA VENDU, à l'enchère publique, MARDI, le 28 août 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A maintenant en congé, daté et signé le 13 juillet 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété, ci après décrite à savoir:

[illegible] trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie appelée autrefois Tubnig désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 20 de l'ilet No 1, qui est borné par les rues Troisième, Pine, Lowerline et Magnolia, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant C. Y. Lewis, anciennement notaire en cette ville, le 8ème jour de février 1839, les dits lots numérotés 1 à 5 chacun individuellement sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds. Le lot 1 forme l'encoignure des rues Troisième et Lowerline; et lot No 20 mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, contenant cinq chambres en bonne condition et laissée.

Conditions—Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1900 et les timbres du Revenu. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 juil—25 31—août 7 14 21 28

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'AVANTAGEUSE

Résidence double à deux étages, No 2053 et 2055 RUE-CLIO.

Encoignure de l'avenue Franklin,

SUCCESSION D'ELLEN FARRELLY.

No 61,449—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & Cie—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau No 832 rue Commune, le MARDI, 21 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu le 20 juin 1900 et signé le 26 juin 1900 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-dessous décrite à savoir—

La désirable et bien située résidence double en bois à deux étages, couverte en ardoises, Nos 2053 et 2055 rue Clio, encoignure de l'avenue Franklin, contenant de chaque côté 4 chambres, vestibule et cuisine, galerie sur la façade et sur le côté au premier, citerne dans la cour, etc. Le lot est décrit comme suit: Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances là dessus, formant partie d'un lot de terre désigné par le No 9 dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Benton, maintenant Franklin, Clio (Callliope) et White; le dit morceau ou portion de terre mesurant environ 49 pieds et 8 lignes de face à la rue Clio sur 28 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Benton, maintenant rue Frank in. Dans un voisinage bien amélioré et à proximité du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à un an de crédit pour un billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Emile Roman, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juillet—21 22 29—août 5 12 19 à date.

Succession de Joinville Bercegeay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,878—Division D—Attendu que Mme Mary Ann Doyle, veuve de Joinville Bercegeay, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joinville Bercegeay, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Greffier

3aout—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN C. BACH.

No 62,388—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Mardi, 11 septembre 1900.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen—MARDI 11 septembre 1900—Dans la succession de John C. Bach, No 62,388 Cour Civile de District, par deux ordres de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Division D maintenant en congé, un daté et signé le 1er août 1900, et l'autre daté et signé le 3 août 1900

1° Une portion de terre dans le Sixième District de cette ville, bornée par les rues Avenue de la Louisiane, Camp, Chestnut et Tolédano laquelle dite propriété est située et forme l'encoignure des rues Avenue de la Louisiane et Camp, et mesurant 124 pieds de face à l'Avenue de la Louisiane par la même profondeur dans le fond, sur 300 pieds de profondeur et face à la rue Camp et sur la ligne de l'autre côté, d'après l'acte d'hypothèque, passé pardevant James Fahey, notaire 4 février 1884, en faveur de John Bruns, de cette ville pour Mlle Cather ne Wilson et Mlle Rosina Wilson, ensemble avec la propriété et en faisant partie lesdits vendus un morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 54 pieds 6 pouces sur la ligne du fond de cela sur le côté vers la rue Chestnut; 40 pieds de largeur s'étendant vers l'avenue de la Louisiane et de la 54 pieds 6 pouces sur une ligne courant vers la rue Camp à une pointe s'adjoint la ligne du côté de la propriété ci-dessus décrite, 160 pieds de l'avenue de la Louisiane ledit morceau ou portion de terre étant composé de 40 pieds de la portion du fond des lots 13 et 14, acquis par le défunt de C. W. Wilson par acte pardevant Jas Fahey, notaire le 27 août 1885, le tout mesurant plus ou moins.

Pour plus de références voir les plans à la Bourse.

Les améliorations comprennent la solide résidence en briques à deux étages avec mansarde, connue comme No 1205 avenue de la Louisiane, formant l'encoignure de la rue Camp, dans l'ilet des rues Chestnut et Tolédano, retirée de la banquette et contenant vestibules très larges sur chaque étage, dans le centre, vastes galeries, salons à arches exquisement décorés, avec cheminées richement sculptées, bibliothèque, antichambre, salle à manger immense, six très grandes chambres à coucher, chambre à bains avec plomberie moderne, cellier, cuisine agréable, bien aérée, avec tous les accessoires usuels nécessaires. Bâtisse en briques à deux étages dans le fond, avec buanderie et chambres à domestiques, remise à deux étages, écurie, chambre à fourrage, poulailler. Les terrains sont très vastes et admirablement embellis, avec pelouse, fleurs, vivier, passages Schillinger égouts en tuiles, plusieurs grandes citernes, hydrant, le tout entouré d'un joli grillage en fer, les mesures duquel sont ci-dessus décrites.

2° Un certain morceau ou portion de terre, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Avenue de la Louisiane et Tolédano, et mesurant 120 pieds sur la rue Camp sur une profondeur sur la rue Tolédano de 174 pieds 6 pouces, lesdites mesures étant plus ou moins, et se trouve dans les lots 2, 3, 4 et 5, étant la même propriété décrite dans ledit acte d'hypothèque passé pardevant John Bendernagel, notaire, 29 octobre 1890, en faveur de Jeff C. Wenck.

Ladite portion ou morceau de terre sera vendue subdivisée de la façon suivante.

Premièrement—Lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Camp, par une profondeur de 120 pieds; lot No 2 formant l'encoignure des rues Camp et Tolédano. Lots 6 et 7 mesurant chacun environ 27 pieds 3 pouces de face sur la rue Tolédano par une profondeur de 120 pieds, toutes mesures plus ou moins.

Sur les lots Nos 2, 3 et 4 dernièrement décrits, sont deux bâtisses en bois qui doivent être vendues séparément et pour du comptant, sur et à la même date et place que la balance; les acquéreurs devant les enlever dans les quinze jours de la date de l'adjudication. La possession de la résidence prémièrement décrite est réservée, sans loyer, pour trente jours après le passage de l'acte de vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, garanti par lien de vendeur et privilège, et autrement, selon la loi, et la balance en un et deux ans avec 6 pour cent d'intérêt par an; l'acquéreur devant assumer, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1900, payer pour l'acte de vente et pour la vente.

Actes de vente pardevant J. C. Henriques notaire.

Branch K. Miller, avocat.

11 août—11 12 19 26—sept 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Oteri.

No 55 467—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

RÉSIDENCE Substantielle et Confortable, No 803 Félicité,

Dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Market, St. James et Annonciation.

CINQ LOTS DE TERRE

Jeudi, 16 Août 1900,

à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, à midi, il sera vendu—

PAR W. C. H. ROBINSON, agent de propriétés foncières et encanteur—Bureau No 812 rue Commune, bâtisse Hennen—Dans la succession de Joseph Oteri, No 55 479 Cour Civile de District, par ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. Le jugement rendu 29 juin et signé 6 juillet 1900, les propriétés ci-après décrites:

Cinq lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans la Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Chippewa, Market, St-James, Félicité et Annonciation, désignés comme lots dix, onze, douze, treize et quatorze, et d'après un plan et certificat d'arpenteur, daté 25 août 1875, attaché pour référence à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, anciennement un notaire en cette ville, le 15 août 1877, ledit lot numéro dix mesurant quarante neuf pieds quatre pouces et six lignes de face sur la rue Chippewa, vingt quatre pieds neuf pouces et deux lignes sur la rue St James, quatre vingt huit pieds dix pouces et sinq lignes sur la rue Félicité quatre pieds onze pouces et trois lignes en arrière, par cent pieds de profondeur sur la ligne du lot numéro onze, et lesdits lots onze, douze, treize et quatorze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur, étant la même propriété que ledit Oteri a acquise par achat de Frank J. Lewis, d'après l'acte passé pardevant James Fahey, anciennement notaire en cette ville le 14 février 1884, enregistré en le bureau des aliénations, livre 120, folio 862.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois solidement construite, à deux étages, connue par le numéro municipal 803 rue Félicité, entre les rues Chippewa et Annonciation; huit chambres, vestibules au premier et au rez-de-chaussée, salle à manger, cuisine, chambre à bains, deux citernes doubles, grande cour et jardin.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de transfert et les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant William A. Bell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 juil—10 15 22 29—août 5 12 à date

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Placement Avantageux.

Propriété de Choix du Quatrième District.

COTTAGE DOUBLE.

No 2614 Joséphine, près de la rue Clara.

Sidney Copeland vs Mme Philip Brady et als.

No 62,570—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI, 5 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le 26 juillet 1900, dans l'affaire de Sidney Copeland versus Mme Philip Brady et als, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet No 376, borné par les rues Joséphine, Clara, Jackson et Manuel, maintenant Magnolia, et ledit lot mesurant 30 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue Joséphine, sur 114 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un confortable cottage double, connu comme le No 2614 rue Joséphine, très bien distribué dans un quartier s'améliorant et à proximité de toutes commodités.

Conditions de vente Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900, acte de vente, et timbres du Revenu Intérieur des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant W. L. Gleason, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 21 AOUT,

Cottage Double, Nouvellement Bâti,

Nos 823 et 825 rue Mazant.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune le MARDI, 21 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 18 juillet 1900 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire intitulée succession de Mme Barbara Knight, No 62,642 du dossier de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mazant, Dauphine, Bourgogne et France, désigné par le No 5 et lettre B d'après un croquis annexé à un acte passé pardevant A. J. Lewis notaire, le 16 novembre 1890 et ledit lot mesurant [31] trente-un pieds [11] onze pouces et [5] cinq lignes de face à la rue Mazant sur [120] cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie maison double en bois couverte en ardoises ayant environ quatre chambres de chaque côté de la maison, citerne, hangars dans le fond etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, la balance s'il y en a en un an par billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et toutes autres clauses de sécurités usuelles. L'acquéreur assumant les taxes de l'année 1900 ainsi que les timbres du revenu de l'intérieur des Etats-Unis. Dix pour cent du prix de l'adjudication devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant [illegible] aux frais de l'acquéreur.

Frank Zengel, avocat.

21 juil—21 22 29—août 5 12 19 26

Succession de Joseph Aime Seignouret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,358—Division B—Attendu que Emile J. Bavle a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Joseph Aime Seignouret, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

3 août—3 7 12

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à tout